

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Unité d'Exécution du Projet
Projet de Réforme et de Rajeunissement de l'Administration Publique

UEP - PRRAP

Kinshasa, le

13 OCT 2020



UEP-PRRAP

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT NATIONAL INDIVIDUEL POUR LA REACTIVATION DU SITE
WEB DE LA DECENTRALISATION**

AMI N°066/UEP/PRRAP/COORDO/PM/10/2020

Don IDA N°D-1850-ZR

Date de publication : 16 octobre 2020

Date de dépôt : 02 novembre 2020

Lieu de la mission : Kinshasa

Durée de la mission : 45 jours prestés.

I. CONTEXTE

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un don de l'Association internationale de développement (IDA) N°D-1850-ZR d'un montant additionnel de 45.000.000 USD (dollars américains quarante-cinq millions) pour financer le Projet de Réforme et de Rajeunissement de l'Administration Publique (PRRAP), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat concernant le **Recrutement d'un Consultant National Individuel pour la réactivation du site web de la Décentralisation.**

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

Les principaux objectifs de la mission consistent à appuyer le Ministère du Plan dans : (i) la sélection d'un Coordonnateur national du SENAREC et d'un Coordonnateur national de l'OCDD.

Il s'agit d'appuyer, dans un premier temps, l'organisation du processus de sélection en vue de combler la vacance aux postes du Coordonnateur National du SENAREC et celui de l'OCDD.

III. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant devra répondre au profil ci-après :

- Être titulaire d'un diplôme niveau Bac+3 au minimum en métiers de l'informatique ou de la communication avec une composante sur les technologies internet ;
- Justifier d'un minimum de 5 ans d'expérience professionnelle dans la conception et le développement de site web avec une base de données intégrée ;
- Avoir réalisé au moins 10 sites web différents ;
- Avoir une bonne maîtrise du français ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils bureautiques (Microsoft et Acrobat) et des technologies de l'internet (PHP, MYSQL, Perl, HTML, JavaScript, etc.) ;

- Avoir la maîtrise d'au moins un système de gestion de contenu (CMS) ;
- Avoir une bonne pratique des outils de retouche d'images (type Photoshop ou the Gimp).

IV. CONTENU DU DOSSIER

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur dossier composé des pièces suivantes :

- Lettre de motivation pour la mission (au maximum deux pages) ;
- Curriculum Vitae du Consultant rédigé en Français ;
- Copie des attestations et diplômes obtenus et certifiés (les plus pertinents) ;
- Copie des certificats ou attestations des services similaires rendus.

N.B : les candidats sont priés de fournir obligatoirement les pièces énumérées ci-haut. L'absence d'une d'elles constitue un motif de rejet de la candidature.

V. METHODE DE SELECTION

Le Consultant sera recruté par la méthode de *sélection des Consultants Individuels* en application des procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale éditées en janvier 2011, versions révisées en juillet 2014 et disponibles sur le site de la Banque Mondiale.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires, du lundi au vendredi de 09h00 à 16h00, heure locale de Kinshasa, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française, doivent parvenir, de préférence, par courrier ou le cas échéant par courriel à l'adresse ci-dessous au plus tard **lundi 30 octobre 2020 à 15 heures précises**, heure locale (TU+1) de Kinshasa et porter clairement la mention « **AMI N°066/UEP/PRRAP/COORDO/PM/10/2020 - Recrutement d'un Consultant National Individuel pour la réactivation du site web de la Décentralisation** ».

Pour toute autre information supplémentaire en rapport avec les Termes de référence de la mission, prière nous contacter à l'adresse ci-dessous :

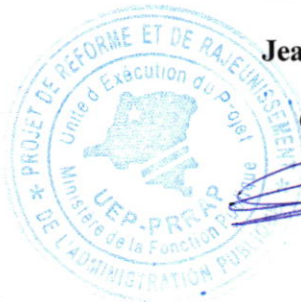
Croisement des avenues Boulevard du Palais de la Nation et Office des routes, Bâtiment administratif de la Fonction Publique, Aile 4 au 3ème étage, Commune de la Gombe, ville de Kinshasa en République Démocratique du Congo.

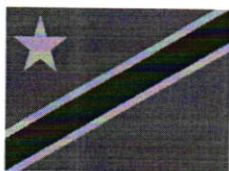
Téléphone : +243 (0) 816218367/814241420

E-Mail : djimediafr@yahoo.fr , diadjime@gmail.com , omboilenga.om@gmail.com et omboilenga@yahoo.fr

Jean-Paul MABAYA

Coordonnateur





République Démocratique Du Congo

Ministère de la Décentralisation et Réformes Institutionnelles
Cellule Technique d'Appui à la Décentralisation
CTAD

TERMES DE REFERENCE POUR LA REACTIVATION DU SITE WEB DE LA DECENTRALISATION

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La République Démocratique du Congo a opté pour la décentralisation dans sa Constitution du 18 février 2006 comme nouveau mode d'organisation et de gestion des affaires publiques locales.

Pour matérialiser ce nouveau mode de gestion, trois paliers de gouvernance ont été institués : le pouvoir central, les provinces et les entités territoriales décentralisées.

Cette réforme induite par la décentralisation a permis au gouvernement de clarifier sa politique en cette matière avec la mise sur pied d'un cadre de référence unique et consensuel pour encadrer le processus. Il s'agit du Cadre Stratégique de Mise en Œuvre de la Décentralisation (CSMOD) adopté le 11 Juin 2009. L'appropriation effective de la décentralisation fait partie des 7 axes d'intervention du CSMOD. Il s'agit d'une appropriation sociale et politique de la décentralisation à travers des mécanismes participatifs impliquant tous les acteurs. Ainsi, seule une appropriation par les populations, les institutions politiques provinciales et les administrations centrales et déconcentrées, du contenu et de la portée du processus de décentralisation, peut permettre leur implication et mobilisation.

Pour faciliter la compréhension du 1er axe du CSMOD qui touche à l'appropriation effective de la décentralisation, la Cellule Technique d'Appui à la Décentralisation (CTAD) a lancé officiellement avec l'appui des partenaires techniques et financiers, son site web de la décentralisation, le 10 mars 2012, en tant que vitrine de communication par excellence pour informer, en temps réel, la population, le gouvernement national et les provinces, l'Afrique et le monde sur l'évolution du processus de décentralisation en République Démocratique du Congo.

Conformément à l'article 12, points 8 et 9 du Décret n°08/06 du 26 mars 2008, la Cellule Technique d'Appui à la Décentralisation (CTAD) a entre autres attributions de mettre en place un système d'information, de communication et de documentation des institutions nationales, des provinces et des entités territoriales décentralisées. Elle a également la charge de vulgariser les textes en matière de décentralisation auprès de la population et assurer leur diffusion auprès des provinces et des entités territoriales décentralisées.

Pour remplir cette tâche, il est donc impératif que la Cellule Technique d'Appui à la Décentralisation se dote de supports qui lui permettent d'informer et de sensibiliser le public sur le processus de décentralisation en République démocratique du Congo.

II. OBJECTIF GENERAL

Assurer une large diffusion des informations relatives à l'état d'avancement du processus de mise en œuvre de la décentralisation à l'échelle nationale et internationale via le site web, en vue de favoriser une appropriation des enjeux de la décentralisation par la population en général et par les acteurs du processus de mise en œuvre de la décentralisation en particulier. A cet effet, la présente mission a pour but de réactiver et redynamiser le site web de la CTAD du Ministère de la Décentralisation en utilisant les technologies les plus appropriées qui facilitent la gestion directe par le Ministère de cet outil de communication.

III. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Dans le cadre de cette mission, les objectifs spécifiques sont:

- La conception et le développement d'un site web de communication en français et langues nationales pour la diffusion des informations relatives à l'état d'avancement du processus de mise en œuvre de la décentralisation à l'échelle nationale et internationale ;
- Le développement d'un dispositif d'intégration et de mise à jour régulière des informations institutionnelles sur la décentralisation sur le site web ;

IV. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats ci-après sont attendus :

- Un Site web dynamique, avec un contenu en langue française et locale, est fonctionnel et mis en ligne ;
- Les informations institutionnelles sur l'état d'avancement du processus de mise en œuvre de la décentralisation sont intégrées et mises à jour régulièrement sur le site web.

V. MISSION DU CONSULTANT

La mission du Consultant sera de concevoir et mettre en œuvre les principaux axes de développement du site web en utilisant un système de gestion de contenu (CMS) qui garantit l'autonomie de la CTAD dans la gestion quotidienne du site web.

De manière spécifique, le Consultant aura pour tâche :

- La conception du site web et la définition de sa charte graphique ;
- Le développement du site web ;
- L'insertion de graphiques et les textes ;
- La sécurisation du site web ;
- La formation et la remise reprise des webmasters.

VI. PROFIL DU CONSULTANT

Le Consultant doit :

- Être titulaire d'un diplôme niveau Bac+3 au minimum en métiers de l'informatique ou de la communication avec une composante sur les technologies internet ;
- Justifier d'un minimum de 5 ans d'expérience professionnelle dans la conception et le développement de site web avec une base de données intégrée ;
- Avoir réalisé au moins 10 sites web différents ;
- Avoir une bonne maîtrise du français ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils bureautiques (Microsoft et Acrobat) et des technologies de l'internet (PHP, MYSQL, Perl, HTML, JavaScript, etc.) ;
- Avoir la maîtrise d'au moins un système de gestion de contenu (CMS) ;
- Avoir une bonne pratique des outils de retouche d'images (type Photoshop ou the Gimp).

;

VII. Lieu et durée des prestations

Le Consultant aura la charge de réaliser sa mission à Kinshasa (CTAD) pour une durée maximale de 45 jours prestés.

VIII. Livrables

- Rapport sur l'état des lieux du site web de la décentralisation (R1) (10 jours après le démarrage de la mission) ;
- Rapport intermédiaire sur l'état d'avancement des travaux de mise à jour du site web, notamment sa publication sur le web (R2) (20 jours après le dépôt du premier rapport) ;
- Rapport final de la mission y compris le rapport de formation des webmasters (R3) (15 jours après le dépôt du rapport intermédiaire).

Kinshasa, le 31 août 2020

Le Coordonnateur National

MAKOLO JIBIKILAY